



Le petit Bouvaincourtois



SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Vie de la commune
Travaux
Informations pratiques
Informations diverses
Vie Scolaire - A vos agendas
Vie associative
Détendez-vous ...

page 2
pages 3 à 4
page 5
page 6
page 7 à 9
page 10
page 11 à 13
page 14



Bulletin Municipal - N° 11 - Novembre 2019



Le mot du maire

Chères Bouvaincourtoises, Chers Bouvaincourtois,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette onzième édition du bulletin municipal.

Parlons de notre PLU.

Par délibération du 22 mai 2015, la commune a prescrit l'élaboration d'un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) en remplacement de notre **POS** (Plan d'Occupation des Sol) approuvé le 18 décembre 2001.

Après 4 ans et demi de réunions, de discussions avec les différents services nous arrivons à la fin de la procédure. La dernière réunion avec la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) a eu lieu à Amiens, le 26 mars 2019, dans les locaux de la DRAAF.

Cette commission ayant donné un avis favorable nous avons lancé trois enquêtes publiques qui ont eu lieu le lundi 26 août, le samedi 14 septembre et, la dernière, le vendredi 27 septembre. Nous attendons le rapport du commissaire l'enquêteur.

Certes notre PLU n'est assurément pas parfait, il laisse peu de possibilités de bâtir. Mais les élus ont fait le maximum pour défendre les intérêts de Bouvaincourt-sur-Bresle.

Il faut savoir que les services de l'état nous imposaient :

- un scénario démographique (*évolution possible de la population*) de + 0.2% par an, moyenne du taux de l'arrondissement d'Abbeville. Nous avons obtenu après maintes négociations un taux de 0.7% par an.
- de se conformer à la loi **ALUR** du 24 mars 2014 (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).
- de se conformer aux deux lois sur le **Grenelle de l'environnement** (Grenelle1, loi du 23 juillet 2009 - Grenelle2, loi du 29 juin 2010).
- de se conformer à la loi **ELAN** du 23 novembre 2018 (Evolution du Logement et Aménagement Numérique).

Remarque importante: Toutes ces lois n'existaient pas lors de la dernière révision de notre POS en 2001.

- de se conformer au **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).
 - de se conformer au non étalement d'urbanisation sur la route départementale 1015.
- Et bien d'autres restrictions...

Notre PLU devra être validé par le **Conseil Communautaire des Villes Sœurs (CCVS)** pour la fin de cette année.

Dans ce numéro vous trouverez différents renseignements sur la vie communale, sur les travaux, des informations pratiques et diverses sur la vie scolaire et associative.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, une bonne lecture.

Votre Maire,
Roger POYEN



Vie de la Commune

PÂQUES À L'ÉCOLE

Cette année, le Comité des Fêtes a réservé une surprise à tous les enfants de notre école en leur offrant à chacun un lapin en chocolat pour Pâques.

Avec l'accord de la directrice d'école, deux membres du Comité des Fêtes sont passés dans chaque classe pour leur distribuer cette friandise.

La joie et le sourire des enfants ont été le plus beau des remerciements.



LA FÊTE LOCALE RÉUSSIE !



Le dimanche 30 juin ont eu lieu notre fête locale et la brocante de l'école de notre commune. Sous un soleil hésitant le matin, mais un bel après-midi ensoleillé et chaud, enfants, ados et adultes ont pu s'amuser dès 14h30 dans les nombreuses animations en place, offertes par la municipalité, et il y en avait pour tous les goûts !

à savoir : *Manège*, *Trampolines*, structures gonflables "*Bug Bunny*" et "*Parcours des Mers*" pour les petits, et 2 nouveautés *l'Archery Games* et le *Baby-Foot Géant* pour ados et adultes et tout cela au rythme de musiques variées jouées à la perfection par M. Robert Gillard, *Saxophoniste* qui se produit principalement dans les communes de toute la Baie de Somme.

Un après-midi haut en jeux sportifs en tous genres véritablement très appréciés par les personnes venues se divertir sur la fête.





Vie de la Commune

OPÉRATION "HAUTS-DE-FRANCE PROPRES"

Cette année, c'est le dimanche 24 mars que les participants à l'opération de nettoyage "**Hauts-de-France propres**" se sont retrouvés pour une matinée de ramassage des débris. A l'appel de la société de la société de pêche et de la société de chasse de la commune, 24 personnes ont ainsi rempli 31 sacs représentant 375kg de déchets !

Merci à ces bénévoles qui œuvrent pour la qualité de l'environnement en dépolluant les lieux de promenade de notre commune.



AVEC LE COMITÉ DES FÊTES, DE LA MAGIE À BOUVAINCOURT !

Le dimanche 27 octobre, le **Comité des Fêtes**, avec la participation de la commune, a offert aux **Bouvaincourtoises et Bouvaincourtois**, un très beau spectacle de magie, présenté par deux professionnels, Gilles RIGOLI et sa partenaire, Isabelle.

Pendant près de deux heures, petits et grands ont pu admirer mais aussi participer aux tours de magie.

Il est dommage que peu de personnes se soient déplacées pour assister à ce spectacle gratuit !



HORAIRES DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GAMACHES



Le Centre des Finances Publiques (Perception) de GAMACHES, 10 rue de Déportés, est ouvert les **mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**, et fermé les lundi et mercredi.

Toutefois, pendant ces heures de fermeture, un accueil téléphonique est assuré de 9h30 à 11h30 et 14h00 à 16h00 au **03.22.26.11.24**.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	15h15 - 18h15
Mardi	Fermée	14h15 - 18h15
Mercredi	8h45 - 12h00	Fermée
Jeudi	8h45 - 11h45	16h15 - 18h15
Vendredi	Fermée	14h15 - 18h15
Samedi	9h15 - 11h45	Fermée



Travaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS

La clôture devant notre Parc Résidentiel de loisirs est terminée et le parking à l'entrée amélioré. La pose d'une barrière au fond du parc, sortie de secours est en cours de réalisation.

L'installation de mobilier urbain (tables de pique-nique et bancs) autour de nos étangs.

Tous ces travaux sont réalisés en régie, par nos agents municipaux.



La modernisation de l'éclairage public s'est poursuivie dans différents quartiers (rue du bois, lotissement Les Quatorze, lotissement Champs Poitou, place du Soleil Levant, lotissement Clairefontaine et rue Maquenhén).

Le lotissement «Les Camprets phase 2» est achevé. D'ailleurs à ce sujet, nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne occasionnée auprès des riverains suite au manque de communication de l'entreprise. Les travaux ne se sont pas déroulés à la date programmée par l'entreprise.



Avant



Après



L'achat d'un nouveau tracteur est venu améliorer le quotidien de nos employés affectés aux espaces verts.

LES TRAVAUX À VENIR

D'autres travaux sont prévus dans notre village.

- Place du soleil levant : création d'une voirie et aussi résoudre les problèmes d'écoulement.
- Rue de la Bresle : résoudre problème d'écoulement.
- Création d'un parking à la poste et à la caserne des sapeurs-pompiers.



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Lundi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30.

Mardi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 45 à 18 h 30.

Mercredi : de 11 h 00 à 12 h 00.

Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 45 à 18 h 30.

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30.

☎ 03.22.30.86.87

📍 114, rue de la République - 80220 BOUVAINCOURT-sur-BRESLE

💻 secretariat@bouvaincourt-sur-bresle.fr <http://www.bouvaincourt-sur-bresle.fr>

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir, à votre demande, sur rendez-vous.

Pour cela nous vous invitons à contacter la mairie au 03.22.30.86.87 ou à aller sur le site de la commune, à la rubrique **Nous contacter**, <http://www.bouvaincourt-sur-bresle.fr/contact.html>, pour y laisser vos coordonnées et indiquer qui vous désirez rencontrer.

Nous vous rappellerons pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

LA DÉCHÈTERIE DE BEAUCHAMPS

La déchèterie est située **Impasse de la Fontaine d'Arcy**, à la sortie de Beauchamps en direction de Gamaches.

Tél : 03.22.30.63.54



Vous pouvez y déposer : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, huiles alimentaires, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verre, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement). Amiante (se renseigner auprès du gardien)



Déchets interdits : ordures ménagères, les déchets dangereux présentant un caractère explosif (bouteille de gaz), les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

RAPPEL: Les dépôts "sauvages" de déchets verts en divers endroits de la commune sont interdits et leurs auteurs seront poursuivis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour répondre aux besoins des utilisateurs, il n'y a plus de distinction saisonnière pour les horaires de la déchèterie.

Horaires du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
LUNDI	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
MARDI	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
MERCREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
SAMEDI	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
DIMANCHE	FERMÉ	
FERMÉ les jours fériés		

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le **MERCREDI MATIN**. Il faut donc penser à sortir son container le mardi soir.





Informations diverses

MONSIEUR LE MAIRE RAPPELLE QUELQUES RÈGLES...

Accueil du secrétariat de Mairie :

Il est rappelé aux administrés qu'ils doivent respecter les horaires du secrétariat de mairie (question de sécurité et d'assurance), mais surtout pour une bonne organisation du travail. Merci aussi de respecter les horaires de vente des tickets de cantine (*mardi et jeudi de 15h45 à 18h00*). Toutefois, des rendez-vous hors permanences sont possibles à condition de nous contacter au moins 24 heures à l'avance.



En cas de difficulté, pour la réalisation de certaines démarches complexes, la secrétaire de Mairie se fera un plaisir de vous venir en aide.

Régies municipales :

Il est aussi rappelé aux administrés, que seule la régisseuse de la commune et sa suppléante sont habilitées par le Trésor Public à recevoir les encaissements des services communaux (cantine, salle des fêtes, barques, entrées du camping, badges, etc...). La régisseuse est seule responsable devant le Trésor Public. Ainsi aucune dérogation aux tarifs arrêtés sur les procès verbaux des régies ne pourra être valablement donnée par un élu (maire, adjoints, ou conseillers). En cas de problème vous pouvez contacter M. le percepteur de Gamaches, qui seul a autorité sur la comptabilité des régisseurs.

Location de la salle polyvalente pour un vin d'honneur :

En cas de location de la salle polyvalente - **uniquement le samedi et uniquement pour un vin d'honneur** - les clés seront à rendre le **samedi soir**, à l'heure prévue et à la personne indiquée lors du retrait des clés.

La salle devra être laissée dans le même état de propreté qu'elle était à l'entrée dans les lieux. En cas d'infraction le chèque de caution sera automatiquement encaissé.

Ramassage des ordures :

Il n'y a plus de ramassage des containers du cimetière depuis le début septembre.

2 containers sont à disposition, en haut et en bas du cimetière, à usage exclusif des personnes se rendant au cimetière :

- un pour tous les déchets végétaux uniquement ;
- un pour tous les autres déchets: plastique, papier, ...

Il est formellement interdit de déposer des ordures ménagères dans ces containers !

Entrée / sortie de l'école et stationnement :

Il est rappelé que pour des raisons évidentes de sécurité de tous - et des enfants en particulier - **il est strictement interdit de stationner, même pour une courte durée**, devant les marches d'entrée de l'école et de la mairie.

Les parents venant conduire ou rechercher leurs enfants doivent stationner leur véhicule sur les places de stationnement.

Bulletin municipal et période électorale :

En raison de la période électorale des prochaines élections municipales de mars 2020, et afin de respecter les dispositions du code électoral (article L52-1) qui interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection, il n'est pas possible de publier de photos des élus dans ce bulletin.

C'est la raison pour laquelle vous trouverez cette pastille 😊 sur certaines illustrations de notre bulletin.



Je ne mange pas de pain

POURQUOI IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES CANARDS ET AUTRES ANIMAUX ?

- ☹ Parce que cette pratique est interdite en France. (*Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental*)
- ☹ Cette interdiction stipule qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux sauvages ou redevenus comme tels, notamment les chats les canards les mouettes etc...; la même interdiction est applicable aux voies privées, camping etc...
- ☹ L'arrêté municipal numéro 2019/07/04/20 du 04/07/2019 l'interdit.
- ☹ Cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs (rats, rats musqués, ragondins etc...) et elle est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination.
- ☹ La plupart de ces animaux peuvent véhiculer des zoonoses (Les zoonoses sont des maladies et infections dont les agents se transmettent naturellement des animaux vertébrés à l'être humain. Le risque sanitaire est un point non négligeable quand on a conscience des conséquences que peuvent avoir ce type de maladies.
- ☹ Un apport artificiel de nourriture profite d'abord aux espèces opportunistes les rats, les chats errants, les canards, les ragondins, rats etc... Nourrir ces espèces aura pour effet d'augmenter leur population, avec un impact négatif sur l'environnement.
- ☹ La nourriture offerte n'est pas nécessairement adaptée aux animaux. Le pain par exemple, souvent mouillé, n'est pas idéal pour les oiseaux : il gonfle dans leur estomac et peut provoquer des troubles digestifs. En pourrissant le pain pollue l'eau et favorise le développement d'algues et des bactéries.
- ☹ Le nourrissage de certains animaux crée une accoutumance et ils deviennent alors dépendant de l'homme et rencontrent des difficultés à se nourrir seuls.
- ☹ Le nourrissage de certains animaux ne représente pas seulement un danger pour les animaux eux-mêmes ou pour les humains, mais également pour l'environnement tout entier. En effet, en ne se nourrissant plus de leurs proies ou végétaux habituels, cela a pour effet de déséquilibrer les écosystèmes.
- ☹ Les marais et les étangs fournissent en abondance toute la nourriture nécessaire. Il est important que les animaux conservent leur habitude de chercher eux-mêmes leur nourriture.

POUR LEUR SECURITE, LEUR SANTE ET LA NOTRE EVITONS DE LES NOURRIR

IL VAUT MIEUX LES LAISSER LIBRES ET SAUVAGES !!!



Informations diverses

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Confiez la livraison de vos repas ... à un spécialiste du portage de repas à domicile !

L'entreprise **CUISSETTE** élabore et livre des plateaux repas à domicile pour les **personnes âgées et dépendantes**. Notre équipe et nos véhicules sillonnent les routes autour de MESNIL-VAL (76910) sept jours sur sept, quelle que soit la météo, pour vous servir !



Forts de plusieurs années d'expérience dans le domaine du **portage de repas à domicile**, nous avons appris à être au plus près du client.

Connaître au mieux les habitudes de consommation de chacun pour fournir un repas adapté aux besoins est la priorité numéro un de notre entreprise, qui place l'individu au centre de la prestation.

Passionnés de restauration, nous proposons à nos clients des **menus sains, équilibrés, diététiques et adaptés aux régimes alimentaires** qui peuvent être imposés.

Nos repas, élaborés sous les conseils d'un diététicien, sont préparés par une équipe de cuisiniers qualifiés.

Notre menu se compose d'une entrée, d'un plat, de légumes ou féculents, de produits laitiers, d'un dessert, d'un potage pour le soir et d'1/2 baguette de pain.

Nous nous efforçons de vous proposer des **produits frais et de grande qualité**. **Nos viandes sont toutes 100% françaises et nos fruits et légumes sont bio.**

Les repas sont différents chaque jour et les menus tiennent des produits de saison.

Nous proposons également aux personnes qui en ont besoin, des **repas adaptés aux régimes spéciaux** : repas sans sel, repas sans sucre, repas diabétique, repas sans porc.

Vous êtes livrés chez vous chaque matin, **tous les jours et toute l'année, jours fériés et week-end compris.**

La prestation de **portage de repas à domicile** s'adresse aux personnes âgées, handicapées, ou toute personne dans l'incapacité de se préparer un repas, résidant sur les **cantons d'EU, Blangy-sur-Bresle, Aumale, Friville-Escarbotin, Saint-Saëns et Saint-Valéry-sur-Somme.**

Si vous souhaitez découvrir notre savoir-faire et notre service, sachez que nous vous offrons 2 jours gratuits !

Enfin, notez qu'une réduction **d'impôt ou un crédit d'impôt** (sous certaines conditions) est possible, dans la limite d'un plafond fixé (Art : D 7231-1).

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus, nous nous ferons un plaisir de vous répondre et de vous renseigner.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE
POUR PERSONNE DÉPENDANTE

Menus complets sans supplément
Menus régime ou sans sel

ENT. CUISSETTE
MESNIL-VAL
cuissette.andre@orange.fr

Repas livrés toute l'année sans supplément 7j/7

Activités de services à la personne à domicile, Art : D.7231-1 auront droit à réduction ou crédit d'impôt.

06 79 02 81 31



Vie scolaire

L'ÉCOLE DE BOUVAINCOURT

Cette année 2019 - 2020, notre école accueille 46 enfants de la maternelle au CM2, répartis en trois classes.

- Madame DEMAZEUX Nathalie, maîtresse de la classe de Cycle 1: maternelle PS, MS et GS, accueille 13 élèves, avec l'ATSEM, Madame Isabelle ROUX. Madame DEMAZEUX a pris la succession de Madame Christine CAMBROUSE qui a obtenu sa mutation pour le sud de la France.

- Madame GRÉBOVAL Nadine, maîtresse de la classe de Cycle 2: CP / CE1 de 14 élèves, est également la directrice de l'école.

- Madame MULLIER Élodie, est la maîtresse de la classe de Cycles 2 / Cycle 3 : CE2 / CM1 / CM2, de 19 élèves.

Le personnel communal assure un service gratuit de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h00, ainsi que la cantine le midi. Merci de respecter les horaires.

La vente des tickets de cantine s'effectue à la mairie, les mardis et jeudis de 15h45 à 18h00.

Le prix du ticket est de 3,50 €.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00;
- L'accueil des élèves s'effectue à partir de 8h20 et de 13h20.

Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez appeler la mairie au 03 22 30 86 87 ou l'école au 03 22 30 46 69.



A vos agendas !

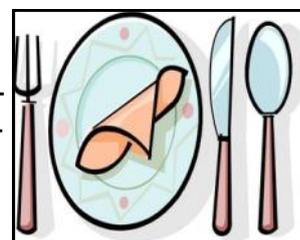
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PRÉVUES

Samedi 7 Décembre	Tournoi et soirée du Tennis de Table
Samedi 14 Décembre	Soirée Sainte Barbe (à Beauchamps)
Samedi 21 Décembre	Fête de Noël de l'école
Samedi 18 Janvier 2020	Cérémonie des Vœux
Dimanche 1^{er} Mars 2020	Repas des Aînés
Dimanche 8 Mars 2020	Spectacle de Théâtre de L'Avenir Croisien



AVIS AUX AÎNÉS: RETENEZ LA DATE DU DIMANCHE 1^{ER} MARS 2020 !

En effet, c'est le **dimanche 1^{er} mars 2020** que les aînés de la commune (à partir de 65 ans) seront invités pour le repas annuel qui leur sera offert par la Municipalité, à la Salle polyvalente, à partir de midi.





Vie Associative

LE FOOTBALL RECHERCHE DES JEUNES...

Les clubs de football "US Normande 76" et "JS Monchy-sur-Eu - Le Mesnil-Réaume" ont créé depuis cette saison le GNMR (**G**roupement **N**ormande **M**esnil-**R**éaume), regroupant les communes de Saint-Rémy-Boscrocourt, Le Mesnil-Réaume, Bouvaincourt-sur-Bresle, Saint-Pierre-en-Val et Baromesnil.

Nous recherchons activement des enfants (filles et garçons) nés entre 2002 et 2014.

Horaires et lieux des entrainements :

U7/U9 : le mercredi de 14h30 à 16h30 aux stades de Saint-Pierre-en-Val et Bouvaincourt-sur-Bresle

U11/U13 : le lundi de 18h30 à 20h00 au stade de Saint-Rémy-Boscrocourt
le mercredi de 15h00 à 17h00 au stade de Mesnil-Réaume

U15/U18 : le lundi de 18h30 à 20h00 au stade de Saint-Rémy-Boscrocourt
le mercredi de 18h à 20h au stade de Saint-Pierre-en-Val



Les séances d'entraînement sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Par ailleurs, nous formons pour la 1ère année, en entente avec l'AS Tréport, une équipe féminine U18, dont les entrainements se dérouleront au stade du Tréport tous les

mercredis de 18h à 20h.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des précisions :

Mathieu DUBUC
06 77 98 62 78

Brice REMY
07 69 18 39 25





Vie associative

LE TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Bouvaincourt-sur-Bresle a repris les entrainements.

Rendez-vous au gymnase de Bouvaincourt, tous **les mardis soirs de 18h30 à 20h30**.

10 tables sont mises à votre disposition.

Pour tout renseignement, contacter :

Gilles VATTIER : 03 22 30 52 13
06 85 59 65 15



Et notez dès maintenant:

Le tennis de table de Bouvaincourt organise, le **samedi 7 décembre, une soirée Choucroute**. Venez nous rejoindre à la salle polyvalente à partir de 20h00.

LA GYMNASTIQUE FÉMININE

Le Club de gymnastique de Bouvaincourt-sur-Bresle a repris ses activités depuis le 19 septembre.

Rendez-vous au gymnase de Bouvaincourt, **tous les mercredis soirs de 18h30 à 19h30**.

N'hésitez pas à nous rejoindre, les deux premières séances sont gratuites.

Pour tout renseignement, contacter :

Marie-José VATTIER : 03 22 30 52 13
06 47 51 27 62



Vie de la Commune

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BOUVAINCOURT VOUS ATTEND !

Située dans la Salle des Associations, juste en bas du Monument aux Morts, notre belle bibliothèque, qui vient d'être récemment équipée de nouveaux rayonnages, accueille gratuitement les lecteurs de tous âges.

3 bénévoles et une employée municipale, Marie-Claude, Marie-José, Violette et Sabrina, vous attendent tous les **mercredis de 14h00 à 16h00, et les vendredis de 17h30 à 19h00**.



Alors, venez à la bibliothèque pour vous inscrire, vous y trouverez un lieu convivial, un accueil chaleureux, et sans aucun doute, un livre qui vous plaira et que vous pourrez **emprunter gratuitement** pour le lire tranquillement chez vous.



Vie associative

SOCIÉTÉ DE PÊCHE : AAPPMA

Le dimanche 12 Mai s'est déroulé le concours carnassiers « No Kill » aux leurres organisé par l'AAPPMA de notre commune dont toutes les prises de poissons étaient remises à l'eau.



Une trentaine d'inscriptions et une météo clémente ont assuré une belle journée. La pause « restauration » du midi a permis à chacun d'échanger sur la matinée.

En fin d'après midi, tous les pêcheurs se sont regroupés pour le classement final. De nombreux lots étaient prévus pour les gagnants du concours dont pour le premier, ou plutôt la première, un ensemble carnassiers : canne + moulinet, un lot était également remis au plus jeune pêcheur.

Mais il n'y a pas réellement eu de perdant puisque tous les participants ont remporté un lot de consolation en rapport avec la pêche.

L'AAPPMA a financé une partie de ces lots, les autres ont été généreusement offerts par : *Au bord de l'eau 76, Tréport Pêche Loisirs, Garage Frédéric à Gamaches, Au bon accueil à Friville-Escarbotin et Carrefour Market à Dargnies.*

L'AAPPMA remercie chaleureusement les commissaires et les bénévoles qui ont permis à ce concours de remporter un vif succès ainsi que le passage, à la pause déjeuner du midi, des représentants d'AAPPMA voisines à qui fut offert le verre de l'amitié.



Petit rappel : en Décembre, reprise de l'entretien des berges et étangs où il y a encore beaucoup de travail à faire !



Détendez-vous ... Résultats

RÉSULTATS DES JEUX DU PETIT BOUVAINCOURTOIS N° 10

Solution de la grille d'anagrammes

B	E	A	T	R	I	C	E
	C	A	R	O	L	E	
S	T	A	N	I	S	L	A
	L	A	U	R	E	N	T
	R	O	S	A	L	I	E
	O	L	I	V	I	E	R
M	A	R	T	I	N	E	
E	L	V	I	R	E		

Solution des mots-mêlés

sur le thème de
l'automobile

Le mot à découvrir était :

AMORTISSEURS

Solution de la grille de sudoku

9	5	6	2	1	3	8	4	7
1	2	4	7	8	9	5	3	6
3	8	7	6	5	4	9	1	2
4	6	3	1	7	5	2	8	9
8	1	5	9	4	2	7	6	3
2	7	9	8	3	6	1	5	4
7	3	1	4	2	8	6	9	5
5	9	2	3	6	1	4	7	8
6	4	8	5	9	7	3	2	1



Détendez-vous ...

MOTS MÊLÉS : LES INSECTES

Après avoir barré tous les mots de la liste, il restera dans la grille 13 lettres inutilisées avec lesquelles vous pourrez former un mot.

E	N	G	I	E	T	I	M	R	E	T	T	A	L	B
P	I	M	A	G	O	I	M	R	U	O	F	D	E	P
E	I	N	O	L	O	C	P	I	Q	U	E	I	T	A
U	N	O	L	L	I	R	G	E	I	S	N	P	S	T
G	O	D	N	F	N	I	M	T	T	N	O	T	U	T
O	I	R	P	R	S	Q	E	O	S	I	A	E	C	E
L	R	U	E	E	U	C	A	U	C	T	R	O	D	
I	G	O	N	L	C	E	U	N	O	C	H	E	L	A
B	A	B	A	O	T	T	P	T	M	A	H	S	E	R
E	L	L	I	N	E	H	C	E	N	V	M	E	V	D
L	O	L	S	R	O	M	A	N	T	E	L	N	R	X
L	A	B	E	I	L	L	E	N	G	A	I	A	A	U
U	U	L	E	L	Y	T	R	E	G	S	F	C	L	O
L	L	N	T	N	O	L	L	I	P	A	P	U	E	P
E	L	L	E	N	I	C	C	O	C	S	E	L	I	A

- | | | |
|------------|-----------|------------|
| ABEILLE | DIPTERES | |
| AGRION | ELYTRE | MANTE |
| AILES | FOURMI | MOUCHE |
| ANTENNE | FRELON | MOUSTIQUE |
| BLATTE | GRILLON | PAPILLON |
| BOURDON | GUEPE | PATTE |
| CAFARD | HANNETON | PIQUE |
| CHENILLE | IMAGO | POUX |
| CIGALE | INSECTE | PUCE |
| COCCINELLE | LARVE | PUNAISE |
| COLONIE | LIBELLULE | SAUTERELLE |
| CRICQUET | LOCUSTE | TAON |
| DARD | LUCANE | TEIGNE |
| | LUNE | TERMITE |
| | | VACCINS |

Inscrivez ici le mot :

ANAGRAMMES : BOULANGERIE

Trouvez les anagrammes des 9 mots de la grille de gauche pour former dans la grille de droite 9 autres mots relatifs à l'univers de la boulangerie.

A	L	E	V	I	N	
I	G	N	A	R	E	
T	O	R	T	U	E	
C	O	U	S	S	I	N
S	A	U	V	E	R	
F	R	E	I	N	A	
M	I	N	E	U	R	E
R	E	C	A	L	E	E
E	G	L	I	S	E	

Le mot vertical déjà formé est là pour vous aider et vous rappeler une caractéristique essentielle du métier de boulanger.

			A				
			R				
			T				
			I				
			S				
			A				
			N				
			A				
			L				

SUDOKU :

Remplissez les cases avec des chiffres allant de 1 à 9, en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	4						3	
8				5				7
9			2		4			6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1				9				4
	6						8	

Jeux de lettres
et de chiffres



*Le petit Bouvaincourtois
votre bulletin municipal*

